

ATTESTATION DE LIBÉRATION DU CAPITAL

Je soussigné, Maître Stéphane Boulleau, notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée « VH 15 NOTAIRES – PARIS », dont le siège est à PARIS (75116), 15, avenue Victor Hugo

CERTIFIE ET ATTESTE

Que la société **A143**, société par actions simplifiée ayant son siège social 13 bis avenue de la Motte-Picquet – 75007 Paris, a été constituée par acte sous seing privé et que son capital social, d'un montant de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR), a été intégralement souscrit et libéré par **A143 LLC**, société de droit américain (*limited liability company*) ayant son siège social situé 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), sous le numéro 10598539,

Les fonds représentatifs dudit capital ont été reçus sur le compte de l'office notarial soussigné le 4 mai 2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, notamment aux fins de dépôt au greffe du tribunal de commerce de PARIS pour l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Paris
Le 4 mai 2026

Maître Stéphane BOULLEAU

Maître Stéphane BOULLEAU

Fait à PARIS
Le 04 mai 2026

